

Syneenergie News

Le journal des travailleurs engagés de l'énergie et de l'eau

Le pari de l'engagement personnel

Du rapport de force au partenariat d'exigence

Le bouclier de la sérénité : Protéger le socle des coûts essentiels

Du Nord à l'Ouest :

Quand l'énergie du changement atteint chaque agent



Magazine d'information et de mobilisation syndicale
N°1 - Décembre 2025

www.syneenergie.cm

Editorial

Le pari de l'engagement personnel

Chers Camarades, Chers Travailleurs, Chers Collègues,

Je vous parle ici avec la même franchise que celle que nous partageons entre collègues, au bureau ou sur le terrain. Il y a deux ans, comme beaucoup d'entre vous, j'ai fait un constat simple, mais douloureux : notre voix n'était pas celle de la transformation, et le climat social de notre entreprise en souffrait.

Notre entreprise évolue à un rythme soutenu. Pourtant, j'ai vu la défense de nos droits et de nos carrières entravées par une représentation syndicale dont l'énergie et la compréhension du terrain n'étaient plus celles d'agents actifs. C'est le respect que nous devons à nos aînés aujourd'hui retraités qui m'impose cette honnêteté : le changement ne peut être conduit que par ceux qui vivent, aujourd'hui, les réalités de l'entreprise.

C'est de là qu'est né **SYNEENERGIE**. Nous avons dit : « Plus jamais cela. »

Nous avons fait le choix clair que notre directoire soit composé exclusivement d'agents actifs, afin de garantir un syndicat ancré dans le réel, capable de vous représenter et de vous défendre efficacement.

Notre mission n'est pas un catalogue de promesses. C'est un plaidoyer pour l'efficacité, fondé sur la Représentativité Effective : une force collective crédible, capable de se positionner face à l'entreprise dans une logique de partenariat juste et ferme, véritablement gagnant-gagnant, avec un objectif constant : **assainir le climat social et construire un équilibre durable**.

Être en sentinelle quand l'avenir de l'entreprise se joue.

Cette exigence de responsabilité s'est illustrée avec force dans l'actualité la plus récente de notre entreprise : le processus d'achat des parts d'ACTIS

par l'État du Cameroun. Dans un contexte aussi structurant, SYNEENERGIE a choisi d'assumer pleinement son rôle de **sentinelle sociale**, en veillant, à chaque étape, à ce que les intérêts du personnel ne soient ni oubliés, ni dilués dans des considérations purement financières ou institutionnelles.

Sans posture spectaculaire, mais avec méthode et vigilance, nous avons porté une exigence claire : **toute transformation du capital doit préserver les droits, les acquis et les perspectives des agents**.

Parce que l'avenir de l'entreprise ne se pense pas sans celles et ceux qui la font vivre chaque jour, SYNEENERGIE est resté mobilisé jusqu'au bout du processus, fidèle à sa ligne : défendre les travailleurs, tout en agissant avec responsabilité dans les moments décisifs.

Des résultats qui parlent

Forts du mandat de **40 % des voix** que vous nous avez confié, les résultats sont aujourd'hui tangibles.

Sur le plan de la Défense, notre engagement a permis de gérer, majoritairement en faveur des employés, des situations individuelles complexes : Conseils de discipline, demandes d'explication, commissions de reclassement, requêtes, réclamations et accompagnements personnalisés. Nous avons démontré que la justice ne dépend pas de la posture, mais de la qualité de la représentation sur le terrain.

Sur le plan de la Santé, SYNEENERGIE a été moteur et force de proposition dans le dialogue social. L'augmentation de la prise en charge des médicaments de **80 % à 90 %**, l'intégration de professionnels de santé dans les zones reculées et la mise en place d'un bureau avancé ASCOMA sur site traduisent notre détermination à améliorer concrètement la vie des agents et de leurs familles.

Ces victoires sont le fruit de l'énergie et de la rigueur que seul un syndicat composé d'agents actifs peut apporter. Elles prouvent que l'efficacité ne réside ni dans des postures héritées, ni dans une adhésion symbolique, mais dans l'engagement réel.

Le **13 janvier 2026**, vous avez le pouvoir de multiplier cette force. Notre ambition est claire : **atteindre 70 % des voix et passer de 800 à 1 500 adhérents d'ici 2028**.

Notre engagement est sans limite, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Malgré les défis sécuritaires, nous poursuivrons sans relâche notre déploiement afin que chaque agent, partout, se sente concerné et acteur de la solution. J'ai la conviction profonde qu'ensemble, nos énergies mutualisées peuvent faire tomber toutes les barrières.

Découvrez dans ce premier numéro de **SYNEENERGIE News** le bilan concret des actions menées au cours de ces deux premières années, ainsi que le cap clair fixé pour 2026-2028.

Bonne lecture, et au plaisir d'être représenté à vos côtés.

Sommaire

ÉDITORIAL

2 - *Le pari de l'engagement personnel*

Pourquoi SYNEENERGIE a fait le choix d'un syndicalisme d'agents actifs, responsables et exigeants.

FOCUS – DÉFENSE DES EMPLOYÉS

3 - *La défense individuelle, le combat fondateur de SYNEENERGIE*

Quand la convocation tombe, SYNEENERGIE devient le rempart de la dignité et du droit.

ÉCHOS DES RÉGIONS

4 - *Du Nord à l'Ouest : quand l'énergie du changement atteint chaque agent*

Maillage territorial, adhésion de conviction et victoires concrètes sur le terrain.

SANTÉ & SÉCURITÉ

5 - *Le bouclier de la sérénité : protéger le socle des coûts essentiels*

90 % médicaments, proximité ASCOMA, prévention des risques : la santé comme priorité syndicale.

ENTRETIEN – DIALOGUE STRATÉGIQUE

6 - *Du rapport de force au partenariat d'exigence*

Entretien avec le Secrétaire Général de SYNEENERGIE sur la maturité du dialogue social.

CAP 2028

7 - *Le temps de décider*

Majorité absolue, vision 70/1500, programme d'action 2026-2028.

MÉMOIRE & SOLIDARITÉ

8 - *Hommage aux camarades disparus*



Parfait TSEGUE

DÉFENSE DES EMPLOYÉS

La défense individuelle, le combat fondateur de SYNEENERGIE



Quand la convocation tombe, ce n'est pas seulement une procédure administrative qui s'ouvre. C'est une épreuve humaine, souvent vécue dans la peur et l'isolement. Depuis deux ans, SYNEENERGIE s'est imposé comme le rempart de celles et ceux qui refusaient de subir. À travers une défense individuelle rigoureuse, incarnée et structurée, le syndicat a redonné aux agents une chose essentielle : la dignité.

Quand tout commence par la solitude

Il y a des moments où tout bascule sans bruit. Une convocation glissée sur un bureau, une demande d'explication reçue en fin de journée, l'annonce sèche d'un conseil de discipline dans lequel on est en cause. En quelques lignes, la peur s'installe. Le travailleur doute, s'interroge, se sent exposé. Face à la procédure, face à l'institution, il est souvent seul. Et cette solitude, plus que l'accusation elle-même, est ce qui brise le plus.

A bien y regarder, le véritable danger n'est pas souvent la faute reprochée, mais l'ignorance des droits, l'absence de repères, le manque d'une présence capable d'expliquer, de défendre, de tenir tête. Beaucoup ont payé cher cette méconnaissance, convaincus à tort que la justice dépendait d'un statut, d'une posture ou d'un rapport de force perdu d'avance. SYNEENERGIE est né précisément pour rompre avec cette fatalité.

« La justice ne se gagne pas par une posture héritée, mais par la rigueur du dossier et la qualité de la défense. »

Au cœur de son action syndicale, la défense individuelle n'est ni un concept abstrait ni un argument de communication. C'est un combat quotidien, mené au plus près des agents, avec une conviction simple : personne ne devrait affronter seul une procédure disciplinaire. SYNEENERGIE ne défend pas à distance, il s'engage aux côtés de

l'agent à travers de longues séances de concertation et de coaching sans compter les heures, avec la compréhension intime du terrain et des réalités du métier que seuls des pairs peuvent offrir.

La justice se joue sur le terrain

Très vite, l'expérience a mis en lumière une vérité essentielle : ce n'est pas la force institutionnelle qui décide de l'issue, mais la qualité de la représentation. En l'espace de deux ans, trente-deux agents ont été accompagnés devant le Conseil de Discipline. Là où l'issue semblait souvent écrite d'avance, seuls deux dossiers ont conduit à un licenciement. Dans tous les autres cas, des situations initialement anxiogènes ont été renversées grâce à des stratégies de défense construites, nourries d'une lecture fine et exigeante de la convention collective.

Cette rigueur s'exprime bien en amont du stade disciplinaire. Plus de quatre-vingts demandes d'explication ont été rédigées avec l'appui de SYNEENERGIE, substituant à la panique initiale une démarche structurée et argumentée qui repose sur des réponses capables de replacer les faits et de protéger les droits de l'agent dès les premiers échanges. Chaque mot compte, chaque formulation pèse, et chaque dossier devient un espace où l'agent reprend la maîtrise de sa défense.

L'action du syndicat ne s'arrête pas aux salles du Conseil de Discipline. Lors de vingt-deux commissions de reclassement, la présence de SYNEENERGIE a contribué à rétablir l'équité et d'arracher des décisions justes. Pour certains camarades, ces victoires ont eu un impact concret et immédiat : jusqu'à neuf mois de rappel de salaire pour l'un, près de trois millions de francs CFA de dommages et intérêts pour un autre. Derrière ces chiffres, il y a des familles soulagées, des carrières préservées, des dignités restaurées.

Au quotidien, cette défense se manifeste aussi dans l'ombre. Plus de cent trente-deux cas de requêtes, de réclamations, de conseils et d'orientations ont été traités avec constance. Autant de situations où l'agent, parfois démuni, a trouvé une oreille attentive et une réponse structurée, loin des projecteurs mais au cœur de l'action syndicale.

Une expertise construite pour durer

Cette efficacité ne doit rien au hasard. Elle repose sur un choix stratégique assumé : investir dans la compétence pour combler le vide de connaissance qui fragilise trop souvent les travailleurs. En deux ans, SYNEENERGIE est passé d'un noyau de cinq défenseurs à près de dix-huit camarades formés et certifiés, à l'issue de trois formations intensives dédiées à la gestion disciplinaire, la maîtrise de la convention collective et la participation au Comité d'Hygiène et Sécurité au Travail (CHST) qui se tiennent dans les établissements. Le Comité de Défense, organisé et réactif, s'appuie sur des outils modernes pour analyser les dossiers, croiser les expériences et affiner les stratégies, parfois en temps réel.

Ainsi, lorsque la convocation arrive, l'agent n'est plus seul. Sa parole est cadrée, portée, défendue. Ce qui semblait être une épreuve insurmontable devient un combat encadré, mené avec méthode, rigueur et humanité.

Aujourd'hui, une évidence s'impose : la défense individuelle est l'ADN de SYNEENERGIE. Par son engagement sur le terrain, par des résultats mesurables et par une proximité constante avec les agents, le syndicat s'est imposé comme le partenaire incontournable de celles et ceux qui refusent de subir et choisissent de se défendre.

Ce bouclier existe. Il s'est forgé dans l'épreuve, dans la rigueur et dans la solidarité. Et désormais, il tient.

Astuce Défense

**Vous êtes convoqué ?
Vous recevez une demande
d'explication ?**

**Contactez immédiatement votre
délégué syndical SYNEENERGIE.**

**Ne signez aucun document sans
avoir consulté votre représentant
au préalable.**

ÉCHOS DES RÉGIONS

Du Nord à l'Ouest : quand l'énergie du changement atteint chaque agent

Être agent en zone reculée signifie-t-il devoir composer avec le silence ; se voir imposer des décisions qui semblent inadaptées ? De même que voir ses besoins quotidiens souvent ignorés par une direction jugée inaccessible, voire indifférente. La vérité est que le véritable éloignement n'est pas seulement géographique mais un sentiment d'invisibilité, parfois d'abandon. C'est précisément pour rompre avec cette réalité que SYNEENERGIE a fait le choix assumé de s'installer intentionnellement au cœur du terrain, à côté des agents, jamais au-dessus d'eux. Et le Grand Nord en offre aujourd'hui l'illustration la plus vivante.

Beaucoup d'agents ont appris à composer avec cette solitude, parfois s'y sont résignés comme des employés de seconde zone.

La représentativité nationale effective est ainsi devenue l'un des combats majeurs de notre syndicat avec la conviction forte qu'aucun agent ne doit se sentir oublié parce qu'il n'exerce pas à Koumassi, à Yaoundé, à Garoua ou à Bafoussam. Et ce pari audacieux d'une présence réelle sur le terrain a rapidement porté ses fruits, avec aujourd'hui huit bureaux régionaux SYNEENERGIE pleinement actifs à travers le pays (parmi les 10 bureaux régionaux constitués).

Dans cette dynamique, l'élan impulsé par le bureau du Grand Nord ne relève pas d'un simple fait marquant. Il raconte une adhésion de conviction. En à peine deux ans, 156 agents sur les 390 que compte la DRNEA ont choisi d'adhérer à SYNEENERGIE, soit un taux de 40% du personnel de la Direction Régionale Nord Extrême-Adamaoua ; prolongeant naturellement le score électoral régional de 35 % obtenu en 2023. Plus qu'une progression chiffrée, c'est une véritable conquête des cœurs. Replacés au centre de l'action syndicale, les agents se sentent enfin écoutés, reconnus et mobilisés, conscients qu'ils ne sont plus invisibles.

Cette transformation ne s'est pas écrite dans les bureaux. Elle est née là où la distance pesait le plus : les centres extérieurs.

Sous l'impulsion du bureau régional de la DRNEA, les réunions ont été délocalisées vers les sites opérationnels. Les résultats ont été immédiats : l'amélioration de l'accès à l'eau potable sur certains sites, grâce à l'installation de 13 bornes fontaines au total (5 à Garoua, 4 à Maroua et 4 à Ngaoundéré), un traitement plus rapide des préoccupations sociales et professionnelles, et surtout, un sentiment retrouvé d'exister dans le dialogue social. Comme le confie un agent en service dans un centre extérieur du Nord : « Pour la première fois, notre comité CHS s'est réuni sur notre site. Nous avons enfin pu parler de nos conditions réelles. »

Une communauté qui grandit ensemble

Au-delà de la défense des droits, SYNEENERGIE agit pour construire et valoriser. Les formations gratuites, en ligne comme en présentiel, permettent aux agents de se réapproprier leurs droits, de mieux comprendre les enjeux de la transition énergétique et de renforcer leurs compétences afin d'accompagner efficacement leurs collègues.

Mais l'action syndicale, c'est aussi du lien humain. Les rencontres « After Fit » ou les actions conjointes avec l'UGTC pour dénoncer les violences faites aux femmes rappellent que derrière chaque agent, il y a une personne, une famille, une dignité à préserver. « Aujourd'hui, on se retrouve non seulement pour résoudre des problèmes, mais pour se renforcer et s'entraider. » — Délégué régional DRNEA

Du Nord à tout le pays

Le dynamisme du Grand Nord inspire désormais l'ensemble du pays. Malgré des contextes parfois difficiles, le syndicat poursuit son engagement pour avoir une représentation physique au Nord-Ouest, et consolide progressivement sa présence au Sud-Ouest. La nomination de trente points focaux dans la seule région DRNEA illustre cette volonté de maillage. Il s'agit plus que jamais de garantir que l'information circule et que chaque agent, même dans les zones les plus isolées, bénéficie d'une représentation effective.

La promesse de SYNEENERGIE est simple et profondément humaine. Chaque déplacement, chaque initiative rapprochent les agents d'une représentation qui leur est due. Au-delà des frontières régionales, c'est une même communauté qui avance, unie et solidaire.



MOTEUR DE LA SANTÉ

Le bouclier de la sérénité : protéger le socle des coûts essentiels

Si il est établi que le travail est vital, le caractère sacré de la santé s'impose également. A Eneo où la couverture médicale générale à 80 % constitue un acquis précieux, l'épreuve quotidienne se joue souvent ailleurs pour certains agents : dans l'achat répété de médicaments essentiels, dans les ordonnances longues et coûteuses, dans cette angoisse silencieuse qui pèse sur le budget du foyer. Ce sont les agents aux salaires les plus modestes qui subissent le plus lorsque chaque traitement devient un calcul, parfois un renoncement. SYNEENERGIE a choisi de livrer bataille sur cet autre terrain, là où le besoin est constant, là où la vulnérabilité est réelle, là où la sérénité des familles mérite une protection maximale. **SYNEENERGIE pense que c'est l'implication de nous tous à travers notre implication dans l'enrôlement de nouveaux établissements hospitaliers, pharmaceutiques et la pression constante sur l'assureur qui améliorera de manière durable notre confort santé, pas les changements répétitifs d'assureur.**

La victoire des 90 % en pharmacie : l'oxygène du budget familial

La santé constitue le socle de toute vie professionnelle équilibrée une notion bien intégrée à Eneo car la couverture générale de santé fixée à 80 % est déjà un pilier important de protection de l'ensemble des agents. Mais pour SYNEENERGIE, la solidarité ne pouvait s'arrêter à ce seuil car les dépenses les plus lourdes ne sont pas toujours ponctuelles : ce sont les traitements réguliers, les soins chroniques, mois après mois, qui fragilisent les foyers des collègues avec les salaires les plus modestes.

Le syndicat a donc engagé une négociation ciblée et décisive pour soulager cette pression invisible mais permanente. L'extension de la prise en charge à 90 % pour les médicaments délivrés en officines en est le résultat concret.

Ce gain n'est pas un simple ajustement technique. Il représente un véritable bouclier financier renforcé sur les dépenses les plus sensibles du foyer. Il garantit que les soins des ayant droits sous traitement chronique ou de l'agent lui-même ne soient plus compromis par un reste à charge excessif. C'est un soulagement tangible, un acte fort de solidarité envers celles et ceux dont la marge financière est la plus étroite.

Pour rendre ce droit pleinement effectif, SYNEENERGIE a également veillé à la présence

et à l'efficacité d'un bureau avancé ASCOMA sur site, c'est déjà le cas à Koumassi, BASSA'A, SIEGE DRY. Cette proximité permet que les démarches soient simples, rapides et accessibles. Ce dispositif permet aux agents d'effectuer « sur place » l'ensemble des formalités administratives liées à leur couverture santé : validation des devis et des ordonnances, avis du médecin conseil, suivi des remboursements, affiliation ou rattachement des ayants droit.

Au-delà de la simplification, le gain est aussi concret en temps et en sérénité. Les agents peuvent s'y rendre pendant les heures de travail pause de 15 minutes, sans attendre le week-end ni poser de permission, évitant ainsi des retards de soins ou des situations d'urgence mal prises en charge.

En parallèle, SYNEENERGIE a veillé au maillage des professionnels de santé partenaires, notamment dans les zones reculées. Là où il était auparavant difficile de trouver une officine ou un prestataire acceptant le tiers payant, ce réseau permet désormais à plus grand nombre d'agents de se soigner sans avancer les frais, y compris loin des grands centres urbains, l'objectif est que tous les agents soient servis. Cette double action, proximité administrative et maillage territorial,

transforme la couverture santé en un droit réellement exercé, et non plus en une promesse difficile à mobiliser. C'est ainsi que le Bouclier de la Sérénité protège concrètement les foyers, partout où travaillent les agents.

De la santé à la sécurité : le droit de travailler sans peur

Parce que la santé commence avant l'hôpital, SYNEENERGIE étend son bouclier à l'environnement de travail. Un agent ne devrait jamais risquer sa vie pour accomplir sa mission. Face aux dangers de l'électricité, aux risques structurels ou aux conditions de travail dégradées, la sécurité n'est pas négociable.

Les délégués du CHST portent cet engagement au quotidien : prévenir les risques, alerter, corriger, protéger. L'objectif est clair et indissociable : garantir à chaque travailleur les conditions optimales pour travailler, en d'autres termes garantir que chaque agent rentre chez lui sain et sauf à la fin de sa journée.

La protection de la santé n'est complète que lorsqu'elle englobe à la fois le corps, le foyer et l'environnement professionnel.

Astuce Santé

Maximisez votre couverture médicale

Pensez au 90 % médicaments : votre prise en charge en officine est renforcée. Assurez-vous d'utiliser pleinement ce droit pour toutes vos prescriptions.

Vous souhaitez rattacher un nouvel ayant-droit ? Les démarches sont facilitées grâce au bureau avancé ASCOMA sur site. Rendez-vous au [lieu à préciser] pour un traitement rapide de votre dossier.

La protection de votre famille est au cœur de notre mandat. Veillez à ce que chacun bénéficie de cet acquis majeur.

Ayez toujours votre carte ASCOMA sur vous

Astuce Sécurité

Un réflexe qui peut sauver votre vie et vos biens

Savez-vous que le disjoncteur différentiel assure la protection des personnes contre les chocs électriques et des biens et circuits électriques contre les surcharges et les courts-circuits. Alors choisissez le bon !

La sensibilité différentielle (mA) est le seuil à partir duquel le disjoncteur coupe le courant en cas de fuite. Pour la sécurité humaine, il est conseillé de choisir toujours un disjoncteur de 30 mA avec un calibre adapté à la puissance installée pour éviter les déclenchements intempestifs ou les sur-chauffes.

X Ce que n'est pas (ou ne fait pas) un disjoncteur différentiel mal choisi

Un disjoncteur différentiel:

- X - ne protège pas les personnes s'il est réglé uniquement à 300 mA;
- X - ne détecte pas correctement certains défauts s'il est de type inadapté;
- X - devient inefficace s'il est sous-dimensionné ou défectueux;
- X - ne remplace pas les EPI ni les procédures de sécurité sur site.



DIALOGUE STRATÉGIQUE

L'équilibre gagnant-gagnant : du rapport de force au partenariat d'exigence

Lorsque le climat social d'une entreprise se dégrade, la confiance s'érode, les énergies se dispersent et la performance collective s'en ressent. Parce que c'est indéniablement l'un de ses actifs les plus sensibles. Le syndicat SYNEENERGIE est né d'une conviction simple mais exigeante : l'entreprise ne peut progresser durablement sans le respect de ses agents, et les agents ne peuvent s'épanouir dans une entreprise fragilisée. Dans cet entretien, le Secrétaire Général, M. Joseph Mathieu TITI LIBAÏ, revient sur la ligne du Syndicat : ferme sur les principes, responsable dans le dialogue, exigeante dans la construction de l'avenir.

Bonjour, M. le Secrétaire Général vous affirmez que SYNEENERGIE n'est pas dans une logique d'opposition systématique. Pourquoi ce choix ?

En effet, pour nous, être syndicat ne signifie pas être dans l'affrontement permanent. L'opposition de principe peut donner l'illusion de la fermeté, mais elle ne produit pas nécessairement des résultats durables. SYNEENERGIE a fait le choix de rompre avec le dialogue de façade et les postures stériles.

Notre responsabilité est de transformer les tensions en leviers de progrès. Cela suppose de connaître les règles, de maîtriser les procédures et de poser les problèmes avec rigueur, sans caricature ni surenchère.

Concrètement, qu'est-ce que cette "maturité syndicale" a changé dans le climat social ?

Elle a permis d'assainir progressivement le climat. Le dialogue est devenu plus structuré, plus respectueux et surtout plus utile. Nous ne sommes pas là pour bloquer, mais pour clarifier, sécuriser et améliorer.

Grâce à notre connaissance fine des réalités internes et à notre représentativité croissante sur le terrain, nous sommes aujourd'hui identifiés comme un interlocuteur crédible. Cela change la nature des échanges : on discute des faits, des impacts réels, et des solutions possibles.

Quels bénéfices ce positionnement apporte-t-il aux agents ?

Pour les agents, c'est d'abord la garantie du respect des règles et la réduction de l'arbitraire. C'est aussi une écoute réelle sur les sujets essentiels : la santé, la sécurité, les conditions de travail, et bien d'autres.

Un dialogue apaisé n'est pas un dialogue faible. C'est au contraire un cadre qui permet de faire remonter les préoccupations de fond et d'obtenir des avancées concrètes, plutôt que des victoires symboliques sans lendemain.



Joseph Titi Libaï
SG SYNEENERGIE

Et pour l'entreprise, quel est l'intérêt de ce partenariat d'exigence ?

Le Gagnant-Gagnant n'est pas une naïveté. C'est une exigence. Pour l'agent, cela signifie qu'il ne doit plus avoir peur d'être arbitrairement sanctionné, ce que prouvent nos victoires en Conseil de Discipline (Feuille 1). Pour l'entreprise, cela signifie avoir en face un syndicat qui maîtrise ses dossiers et qui ne se contente pas d'une posture populiste. Notre position est claire : nous sommes fermes sur les principes (la défense de l'agent) et constructifs sur l'avenir (la pérennité de l'entreprise). L'agent gagne en sérénité et l'entreprise gagne en stabilité parce qu'une entreprise qui écoute mieux anticipe mieux.

Le dialogue social, lorsqu'il est structuré et responsable, devient un outil de pilotage, pas un facteur de blocage. C'est cette vision que nous portons.

Comment SYNEENERGIE s'assure-t-il d'obtenir des résultats à la table de négociation ?

Notre force réside dans notre expertise et notre refus de l'improvisation. Nous privilégions toujours la table de négociation, car c'est là que l'on signe des victoires durables, comme l'a été le 90% sur les médicaments. Notre Syndicat ne se laissera jamais enfermer dans un dialogue de façade. Nous arrivons avec des faits, une connaissance pointue des règlements, et le poids de notre Représentativité Nationale (Feuille 2). Cela force la Direction à prendre nos arguments au sérieux. Nous ne faisons pas du bruit pour faire du bruit ; nous faisons des résultats pour l'agent. Notre maturité est notre plus grande arme stratégique.

Vous parlez aussi de "citoyenneté d'entreprise". Que recouvre cette notion pour SYNEENERGIE ?

Assainir le climat social ne repose pas uniquement sur les instances formelles de dialogue. C'est une responsabilité collective. Nous encourageons une utilisation responsable des outils digitaux pour fluidifier les échanges, formaliser les demandes et éviter les malentendus, souvent sources de tensions inutiles.

Être citoyen d'entreprise, c'est aussi adopter des comportements qui protègent la performance globale : attention portée aux ressources, gestes d'économie, respect des procédures. C'est une vision syndicale moderne, lucide sur le fait que la pérennité de l'entreprise conditionne l'avenir des emplois. Pour emprunter au jargon de notre cœur de métier, «ma sécurité dépend de celle de mon voisin».

En résumé, comment définiriez-vous la ligne de SYNEENERGIE aujourd'hui ?

Nous défendons les agents avec fermeté, mais nous agissons avec responsabilité. Nous refusons de nous enfermer dans une posture purement oppositionnelle. Nous privilégions la table de négociation, là où les avancées durables se construisent avec méthode, intelligence et sens de l'intérêt collectif.

C'est dans cet équilibre que se bâtit un climat social apaisé, juste et durable.

ENCART PRATIQUE :

Votre rôle pour un climat assaini

Devenez acteur du dialogue.

Un climat social sain commence par des échanges clairs et responsables. Privilégiez les outils de communication internes pour formaliser vos requêtes et conserver une traçabilité utile. En cas de tension ou de désaccord, rapprochez-vous d'abord de votre délégué SYNEENERGIE, véritable filtre stratégique et relais du dialogue. Enfin, appuyez toujours vos positions sur des faits précis et la Convention Collective. L'émotion mobilise, mais ce sont les faits qui font avancer les solutions.

CAP 2028 ou LE TEMPS DE DÉCIDER

Votre pari, votre mobilisation, votre valeur
Le pouvoir de l'urgence : construire la majorité inébranlable

Le bilan des deux dernières années est sans équivoque. SYNEENERGIE s'est imposé comme le bouclier le plus efficace pour la défense des agents (page 1) et comme le principal moteur de gains collectifs concrets (page 3). Mais ces victoires, aussi significatives soient-elles, restent partielles. Le prochain mandat, jusqu'en 2028, doit changer d'échelle. Il doit être celui de la **Majorité Absolue**. Car notre objectif n'est plus seulement de participer au dialogue social, mais d'être un levier incontournable de décision.

Le pouvoir de négocier, de signer des conventions collectives et de transformer durablement vos conditions de travail ne se décrète pas. **Il se gagne. Et il se gagne avec votre vote.**

L'élection de 2026 n'est pas un scrutin ordinaire. C'est le moment où SYNEENERGIE peut passer d'un syndicat influent à un acteur central du pouvoir social dans l'entreprise. Forts de notre base historique et de notre dynamique régionale (Feuille 2), nous assumons des objectifs clairs, chiffrés et responsables. Non pour impressionner, mais pour engager chacun.

La vision 70 / 1500 : devenir l'architecte des décisions

- **70 % des voix** : parce que c'est le seuil de la majorité solide, celle qui permet d'imposer des priorités, de sécuriser les accords et de peser réellement sur l'avenir. Aujourd'hui à 40 %, notre ambition est de changer de dimension.
- **1500 adhérents actifs** : parce que le pouvoir syndical repose d'abord sur l'engagement collectif.

SYNEENERGIE compte actuellement environ 800 membres. D'ici 2026, nous devons doubler nos forces.

Ce que nous vous demandons n'est pas une simple adhésion. C'est l'**acte décisif** qui permettra à tous de bénéficier pleinement du programme d'action qui vous est dû.

Programme d'Action 2026–2028: l'engagement pour l'avenir

Avec la « majorité absolue », SYNEENERGIE franchit un cap décisif. Le mandat 2026-2028 ne sera pas celui des intentions, mais celui de la transformation durable des acquis en droits pleinement garantis.

Ce CAP 2026-2028 est un engagement de responsabilité et de vérité. Il repose sur une conviction forte : la dignité des travailleurs ne se négocie pas, elle se construit, se protège et se garantit par une majorité syndicale forte, consciente de ses responsabilités et résolument tournée vers l'avenir. Notre ambition est de faire du dialogue social un véritable levier de progrès collectif, au service de la dignité, de la sécurité et de l'épanouissement professionnel de chaque agent.

Garantir une dignité économique et sociale pour tous

Au cœur de ce programme figure la garantie d'un salaire décent pour toutes les catégories socioprofessionnelles. Il ne s'agit pas seulement d'une revendication financière, mais d'un impératif de justice sociale. SYNEENERGIE œuvrera pour un alignement progressif des systèmes de rémunération sur les réalités économiques actuelles, en intégrant de manière équitable les



primes, les contraintes opérationnelles, la pénibilité et les horaires spécifiques liés aux réalités du terrain. La reconnaissance du travail fourni doit devenir lisible, cohérente et partagée par tous.

Cette dignité salariale est indissociable d'une protection sociale solide et équitable. SYNEENERGIE s'engage à garantir à l'ensemble des employés, quel que soit leur statut ou leur lieu d'affectation, une couverture sociale adéquate. La santé, la retraite, la maternité, l'invalidité et les situations de vulnérabilité doivent être pleinement prises en compte, sans discrimination ni rupture territoriale. Aucun agent ne doit se sentir exclu du filet de protection collective.

Parallèlement, SYNEENERGIE fera de l'environnement de travail un enjeu majeur de performance humaine et sociale. Garantir des conditions de travail saines et sécurisées sur l'ensemble des sites, conformément aux standards internationaux, notamment la norme ISO 45001, constitue une priorité absolue. Cela passe par le renforcement de la prévention des risques, le maillage effectif des délégués en santé et sécurité, ainsi que la disponibilité réelle et contrôlée des équipements de protection individuelle.

Faire du dialogue social une réalité structurante

La protection des droits des employés ne peut plus rester théorique. SYNEENERGIE veillera à la correction systématique des écarts de traitement, à l'assainissement durable des procédures et à la réduction de l'arbitraire dans les décisions impactant les carrières. Restaurer la confiance suppose des règles claires, équitables et appliquées de manière constante.

Dans cette logique, le syndicat affirme une tolérance zéro face au harcèlement, qu'il soit moral ou physique. L'éradication de ces pratiques est une condition indispensable pour faire de la journée de travail un espace de respect, de sérénité et d'engagement. Aucun progrès social durable ne peut s'envisager dans un climat de peur ou de pression.

La modernisation de la Convention Collective s'inscrit pleinement dans cette dynamique. SYNEENERGIE s'engage à la revoir en profondeur afin de la dépouiller des dispositions sources de tensions et de fragilisation du climat social, pour l'aligner durablement sur les normes internationales du travail et sur la réalité socio-économique du pays.

Assurer un environnement de travail sain, sécurisé et respectueux

Le dialogue social sera le moteur de la transformation à venir. Il doit devenir une réalité structurée, régulière et orientée vers des résultats concrets. SYNEENERGIE portera le renforcement des rencontres légales, la tenue effective des comités d'hygiène et de sécurité dans tous les établissements et le suivi rigoureux des recommandations qui en découlent.

Des revues trimestrielles avec le Directeur Général permettront de traiter les problématiques les plus critiques des établissements et d'en assurer la résolution. Des échanges réguliers entre la Direction Générale et les leaders syndicaux viendront compléter ce dispositif afin d'anticiper et de traiter les droits latents des travailleurs.

Pour garantir l'efficacité de ce programme, SYNEENERGIE se dotera d'outils concrets et de structures dédiées. Un bureau et un système de gestion assureront le suivi des relations employés et des comités d'hygiène et de sécurité. Un dispositif structuré de collecte et de dénonciation des cas de harcèlement sera mis en place, de même qu'un bureau de suivi des réclamations et des conseils de discipline. Enfin, une équipe spécialisée assurera le monitoring permanent de la Convention Collective afin de l'adapter en continu aux évolutions du monde du travail.

Ce CAP 2026–2028 est un engagement de responsabilité et de vérité. Il repose sur une conviction forte : la dignité des travailleurs ne se négocie pas, elle se construit, se protège et se garantit par une majorité syndicale forte, consciente de ses responsabilités et résolument tournée vers l'avenir.

Mémoire & Solidarité



ASTUCE ADHÉSION – Votre avantage SYNEENERGIE

Adhérer à SYNEENERGIE, ce n'est pas seulement défendre ses droits. C'est investir dans sa carrière, sa valeur professionnelle et sa protection.

Des avantages exclusifs pour l'adhérent SYNEENERGIE

- **Global Labor University (GLU)**
Grâce à notre confédération, l'UGTC, vous accédez à des formations en ligne certifiantes (NTIC, Transition juste et verte, Histoire du travail). Déjà, 20 camarades SYNEENERGIE sont certifiés GLU, parmi lesquels Parfait Tsegue, Bertrand Biehlu et Stéphane Mvégne.
- **Tutorat GLU**
SYNEENERGIE investit dans l'excellence et la transmission. Nous accompagnons activement plusieurs camarades (Paule Planète Mahi, Julienne Dangwe, Ongla Johana, Atala Sylvie) dans des parcours de tutorat GLU, pour bâtir une expertise durable au sein du syndicat.
- **Accès prioritaire à l'information**
Alertes syndicales, informations stratégiques, défense en temps réel. La connaissance est votre première protection.
- **La force du collectif**
Un réseau de **18 défenseurs certifiés**, et la puissance de la plus grande famille syndicale d'Eneo, mobilisée à vos côtés.
- Un dispositif d'assistance interactive dans les groupes WhatsApp SYNEENERGIE

«Aujourd'hui, une place reste vide dans nos rangs. Leur souvenir est notre engagement à poursuivre sans relâche la défense des droits.

Ils nous ont laissé l'exemple de leur travail et de leur énergie.

En leur mémoire, nous redoublons de solidarité envers leurs familles.»

Un syndicat se reconnaît aussi dans sa fidélité aux siens, jusque dans l'épreuve.

SYNEENERGIE a accompagné, avec respect et solidarité, les obsèques de plusieurs camarades disparus, parmi lesquels :

- DJOCK née Sidonie Deville Mitandong (Koumassi)
- Irénée Mbengue Jombwe (Bali);
- Ekole Pehn Hans (Bonamoussadi)
- Njiki Njiki de la (DRE)
- TIEUGWEU Ivan Lionel (DRNEA)

Par sa présence aux côtés des familles, SYNEENERGIE rappelle une valeur essentielle : **aucun camarade n'est seul, ni dans le combat, ni dans la douleur.**

À nos disparus, hommage et mémoire.

À leurs familles, solidarité fraternelle.



CAP 2028 :

La majorité ne se réclame pas, elle se construit
SYNEENERGIE a prouvé sa capacité à agir.
Le moment est venu de lui donner les moyens de décider.



Titre de la publication:

SYNEENERGIE MAGAZINE Magazine d'information et de mobilisation syndicale

Numéro:

N°1 - DÉCEMBRE 2025

Éditeur:

Syndicat National Des Employés Des Énergies et de l'Eau (SYNEENERGIE)

Directeur de la Publication: Parfait TSEGUE

Comité éditorial:

Membres du Bureau National SYNEENERGIE

Langues:

Édition bilingue (anglais/français)

Siège Social:

BP : 1054 Douala

Contacts:

Mail : synergiee1@gmail.com / Tél. : 690 02 09 96 / 691 71 71 07

Photographies:

Crédits SYNEENERGIE